

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

OCTOBRE/NOVEMBRE
2022

176

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

BOISSY, VILLE MUSICALE

P. 18



Fête de la ville et
Forum des associations



Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr
f Ville de Boissy-Saint-Léger
t Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie
Direction de l'Action culturelle
Services de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



SOMMAIRE

Retour en images Fête de la ville 4



Mobilisation pour Octobre Rose 15



Boissy ville musicale 18



Conseil d'enfants s'est reparti ! 23



Noël Enchanté 31



ÉDITO
3

RETOUR EN IMAGES
4

ACTUALITÉS
8

CADRE DE VIE
12

FOCUS
18

ENFANCE
22

JEUNESSE
24

VIE ASSOCIATIVE
26

PORTRAIT
27

LIBRE OPINION
28

INFOS PRATIQUES
30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,

Augmentation des prix de l'énergie - Demande d'un plan d'urgence en fa- veur des collectivités



« Beaucoup de collectivités ont déjà réduit ou supprimé certains services publics, nous ne nous y résignons pas ! »

Depuis le second trimestre 2022 notre ville, comme les autres collectivités et les particuliers, est confrontée à une montée brutale de l'inflation de + 6 % à +7 %. Les prix des produits, des services et les coûts des énergies (gaz, électricité, carburants...) explosent (entre 600 000 et 2,5 millions d'Euros de dépenses en plus).

Si l'État a mis en place un bouclier tarifaire pour protéger les ménages, qui reste de mon point de vue insuffisant pour les plus modestes, rien n'a été fait pour les collectivités et les communes de la taille de Boissy.

C'est pourquoi, j'ai fait partie des premiers maires d'Ile-de-France à adresser une lettre ouverte à Madame la Première Ministre pour réclamer aux côtés de toutes les associations d'élus AMF, AMIF, AM 94 (association des Maires du Val-de-Marne) un dispositif destiné à garantir aux villes de pouvoir soutenir les dépenses auxquelles elles vont devoir faire face.

A cette fin, j'ai fait voter un vœu par notre conseil municipal en date du 13 octobre 2022, approuvé également à l'unanimité par le Conseil territorial de GPSEA, demandant à l'Etat des mesures d'urgence.

Si rien n'est fait, les collectivités qui ont déjà vu réduite ces dernières années leur autonomie fiscale et financière et vu baisser leurs recettes suite à de nombreuses réformes d'Etat, seront confrontées à des tensions financières insoutenables. Les efforts que nous avons su faire à Boissy pour amortir les effets des crises successives pour les Boisséens.nes en limitant à 3 % l'augmentation du tarif de nos prestations et à 1 % celle de la part communale de l'impôt local alors que l'Etat a augmenté de 3,6 % les bases, seront mis à mal.

Dans l'hypothèse où, comme on nous l'annonce, les prix du gaz sont multipliés par 7

et ceux de l'électricité augmentés de 136 %, ce sont notre épargne brute (nos économies pour financer nos investissements) et nos capacités à emprunter pour financer les investissements utiles pour l'avenir, qui seront remis en cause.

Beaucoup de collectivités ont déjà réduit ou supprimé certains services publics, nous ne nous y résignons pas ! Pour cette raison, au-delà de toutes les mesures structurelles prises de longue date (isolation des bâtiments publics ; suppression de toutes les chaudières au fioul...), nous avons construit un plan de sobriété et de solidarité.

Par la sobriété, nous entendons limiter nos dépenses en procédant à l'extinction de l'éclairage public extérieur entre 23h30 et 5h30 dans une majorité de quartier, en retardant l'allumage du chauffage dans les bâtiments publics et en limitant la température aux strictes normes réglementaires, en conservant les illuminations de Noël en nombre moins important...

Par la solidarité, nous voulons soutenir les plus précaires d'entre nous en donnant au centre communal d'action sociale les moyens de les soutenir par des mesures de prévention et par des aides matérielles concrètes.

Nous ne nous résoudrons pas à ce que tous les efforts de saine gestion que nous avons faits depuis des années soient battus en brèche. Les collectivités sont aujourd'hui le premier maillon de la chaîne de solidarité. Celui sur lequel compte un nombre sans cesse croissant de Français. A Boissy, tout est fait pour qu'ils puissent continuer à compter sur leur ville.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de cette situation et, si nécessaire, de vous expliquer les mesures complémentaires qui devront être mises en œuvre.

Vous pouvez compter sur notre engagement.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Fête de la ville et forum des associations

Samedi 10 septembre, c'était la Fête de la ville au complexe sportif Maurice-Préault, une grande manifestation qui inclut également le Forum des associations. Celles-ci ont proposé au fil de la journée de nombreuses démonstrations et des activités qui leur ont permis de montrer leur savoir-faire dans le domaine culturel ou sportif auprès des Boiséens.n.es qui ne les connaissaient pas encore. Malgré de fortes pluies en milieu de journée, la fête s'est poursuivie dans la bonne humeur avec en clôture le grand bal donné par Bringuebal !

Rendez-vous l'année prochaine, avec le beau temps, c'est promis !

1 2 3 4 5



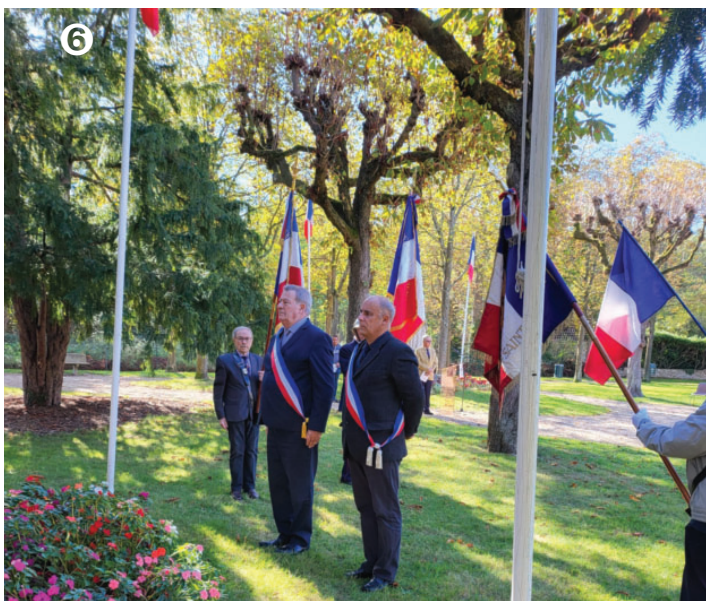
Hommage aux Harkis

Dimanche 25 septembre : Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives. Monsieur le maire a présidé la cérémonie officielle qui s'est déroulée au square Berthier en présence des associations patriotiques. 6

Octobre Rose

Lundi 3 octobre, un calicot géant "Octobre rose" est installé sur la façade de l'hôtel de ville, symbole de l'engagement de la commune dans la sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein. 7





Journée du patrimoine

Le 18 septembre, dans le cadre des journées du patrimoine, le Domaine de Grosbois a ouvert ses portes au public pour une journée « partie de campagne » très napoléonienne. ① ②

E=M6 en tournage à Boissy

Le magasin Intermarché de Boissy a été mis à l'honneur par Mac Lesggy dans son émission E=m6 consacrée aux nouveaux types de commerces producteurs. Sa diffusion est prévue le 13 novembre sur M6, vers 20h20. ③

l'association Tamoul Virudcham fêtait ses 10 ans

Le 16 octobre, l'association Tamoul Virudcham fêtait ses 10 années d'existence. Une grande et belle fête rassemblant plus de 300 personnes, mêlant chants et danses, mettant ainsi à l'honneur la culture Tamoule et un grand nombre de personnalités." ④

Apiculteurs en herbe

Début octobre, les enfants ont récolté le miel de la ruche installée à l'Accueil de loisir primaire avec l'apiculteur boisséen Patrick Boivin. Un kilo seulement (en raison des grandes chaleurs de l'été), mais un miel de qualité ! Lorsqu'il aura été préparé, chaque jeune apiculteur aura droit à un petit pot "dégustation" ! ⑤ ⑥

Restauration de l'orgue de l'église

L'orgue de l'église Saint-Léger a été réparé et entièrement révisé en vue du concert du 16 septembre qui a été donné par l'organiste de renommée internationale Éric Lebrun, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. ⑦

Médaille du travail

Treize Boisséens ont été conviés le 15 octobre à recevoir leur médaille du travail par M. le Maire et les élus de la majorité. ⑧





Gagnants du concours des maisons et balcons fleuris



Maison avec petit jardin

1^{er} - Flavien Canale

2^e - Géraldine Jagrin

Maison avec grand jardin

1^{er} - Annie et Roger Villeret

2^e - Jeannine Michel

3^e - Colette Briard

Balcon ou fenêtre

1^{er} - Agnès Thoor

2^e - Sylvette Turpin

3^e - Jacques Almeras

Fernand Baudin : une réunion pour présenter les travaux



Le 20 septembre, le bailleur Valophis a réuni les habitants concernés de la cité Fernand Baudin afin de leur présenter les travaux prévus dans le cadre de la convention signée entre la ville et Valophis pour améliorer leur cadre de vie ; en présence de M. le maire et l'adjointe au logement.

Ces améliorations se déclinent en deux axes. Tout d'abord, sont prévus d'ici fin 2024 des travaux de ravalement extérieur et d'isolation thermique pour les 96 logements collectifs. Ensuite, 5 ascenseurs seront installés dans les immeubles.

Le financement se partage entre Valophis (3 399 330 euros) et le Département (495 000 euros) Pour sa part, la ville a décidé de financer les ascenseurs à hauteur de 90 000 euros.

Cette subvention permettra d'éviter aux locataires une augmentation de 10 €/mois de leur loyer et ainsi alléger les charges pour les résidents qui n'auront donc pas à payer pour les travaux d'amélioration de leur cadre de vie.

Le dispositif Val'Ecoute : une offre améliorée et moins honéreuse

Depuis plusieurs années, le Département du Val-de-Marne propose un service de téléassistance, le dispositif Val'Ecoute, permettant de prolonger le maintien à domicile des Val-de-Marnais en perte d'autonomie.

Suite à un renouvellement de marché, c'est la société Vitaris qui assure ce service depuis le mois de septembre. Après analyse des offres reçues, le Département a retenu la proposition de la société VITARIS, classée première en termes de qualité de service et de prix. Cette société possède de solides références et une expérience auprès d'autres départements et centres communaux d'action sociale. Elle bénéficie d'une triple certification.

La nouvelle offre de service comporte un tarif négocié avantageux pour les usagers (le prix de l'abonnement de base évoluera de 9 euros à 7 euros ; soit trois fois moins cher que les prix du marché constaté). Il est également possible de recourir à des prestations complémentaires pour les usagers tels que l'ajout d'un détecteur de chute, de capteurs de mouvements ou d'une boîte à clé.

Le transfert de service et la transition entre ces deux prestataires intervient de juin à novembre 2022 afin de garantir la continuité du service rendu aux usagers.

La féerie et l'enchantement s'invitent au marché de Noël !



La ville de Boissy-Saint-Léger organise son traditionnel Marché de Noël, les vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 décembre 2022 à la ferme.

Les commerçants sont invités à exposer et partager un moment convivial, durant cette période de fête ! Artisanat, spécialités culinaires, idées cadeaux... venez montrer vos merveilles ! **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 10 novembre 2022, et le formulaire d'inscription est à retrouver sur le site internet de la ville.**

Au total, près de 45 stands sont attendus pour proposer aux petits comme aux grands de préparer les fêtes. De nombreuses animations vous attendent, notamment la venue du Père Noël avec son traîneau ainsi qu'un grand concert gratuit.

Qualité de l'eau : Boissy classée A !

Le rapport de l'ARS (Agence régionale de santé) est tombé fin août, et établit qu'à Boissy, comme les années précédentes, la qualité de l'eau est excellente.

En effet, les différents contrôles exercés au cours de l'année ont démontré que l'eau distribuée sur la commune est conforme aux limites réglementaires fixées pour les 31 paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés. En résumé, les 336 contrôles n'ont relevé aucune présence de bactéries, et les taux de nitrate, fluor et pesticides sont tous largement en dessous des limites. Un conseil pour finir : si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer et profiter de cette eau de qualité.



Nouveau service...

Le ramassage des encombrants à la carte

Depuis fin septembre, un nouveau service de collecte des encombrants sur rendez-vous est disponible pour les habitants de Boissy-Saint-Léger

Pour améliorer le tri, la valorisation des encombrants et réduire les dépôts sauvages, ce service créé par Grand Paris Sud Est Avenir vient compléter le dispositif déjà existant de collecte mensuelle et de dépôt gratuit en déchèterie. La réservation d'un créneau se fait en ligne ou par téléphone.

Attention : il est essentiel que l'encombrant concerné fasse partie de la liste ci-dessous :

- **Meubles de particuliers** : pour s'asseoir, dormir, ranger, poser... y compris les matelas
Sont exclus : les objets de décoration (miroirs, lampes, rideaux, tapis...), les portes, fenêtres, volets... moquettes ou carrelages, éviers, sanitaires et éléments de plomberie, les objets de loisir (sièges auto, balançoires, parasols, barbecue...) qui sont à apporter en déchèterie ou à mettre à la collecte mensuelle des encombrants.

- **Équipements électriques et électroniques** : tous les gros appareils électriques des particuliers – machines à laver, réfrigérateurs, écrans, ordinateurs, aspirateurs...

- **Pots de peinture vides** : les pots de peinture, colle ou vernis, soigneusement fermés. Les pots peuvent contenir un reste de produit. Ils doivent être correctement fermés et assez propres pour ne pas salir la voie, les passants et les agents de collecte.

Sont exclus : les autres déchets dangereux (comportant un signe de danger sur l'emballage) ou dans un autre emballage que l'emballage d'origine qui sont à apporter en déchèterie.

Pour réserver un créneau :

– Sur la plateforme monservicedechets.com

– Àuprès du Service Relations Usagers de GPSEA au 01 41 94 30 00

Du lundi au vendredi de 8h à 18h et du samedi au dimanche de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

La ville recrute

Sur le site internet de la ville, vous pouvez trouver des offres d'emploi pour les services de la commune :

- Psychologue
- Chargé(e) de la commande publique
- Agent(e) de surveillance de la voie publique
- Chargé(e) de la programmation culturelle
- Référent(e) famille Centre social
- Gestionnaire financier et comptable
- Accompagnants éducatifs petite enfance
- Intervenant pour les ateliers de français du Centre social
- Gardiens de police municipale
- Auxiliaires de puériculture

N'hésitez pas à consulter le site pour avoir le détail de ces annonces et de postuler en ligne. Elles se trouvent sur la page d'accueil, dans la rubrique "vos services en ligne".

Site : ville-boissy.fr

La MAM est sur la bonne voie



Le 16 septembre a eu lieu non pas la pose de la première pierre, mais la plantation du premier arbre du projet immobilier du 4C rue de Paris.

Une façon de souligner l'attention apportée au développement durable dans la conception de cette réalisation qui accueillera en son sein la future Maison d'assistantes maternelles. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. le Maire, de Mme Pichon, adjointe au logement, des assistantes maternelles et des promoteurs du projet. La livraison est attendue pour le 4^e trimestre 2023.

Valoriser le réservoir naturel de biodiversité des forêts



Dimanche 18 septembre, Boissy-Saint-Léger, à l'instar des nombreuses communes comprises dans le périmètre de l'Arc boisé, a signé la 4^e charte forestière de l'Arc boisé.

L'objectif de cette charte est de valoriser le réservoir naturel de biodiversité des fo-

rêts de la Grange, de Grosbois et de Notre-Dame. Le document, disponible sur notre page Facebook, propose onze objectifs et vingt actions jusqu'à 2026 et va cette fois-ci au-delà du périmètre de la forêt en s'intéressant aux efforts pour faire revenir la nature en ville.

Saison culturelle du château de Grosbois

La saison culturelle 2022-2023 a débuté le 17 septembre, avec une belle programmation de concerts et de visites guidées.

Nouveauté pour cette saison, l'ouverture des portes du domaine de Grosbois au public tous les samedis. Sept concerts de musique classique viendront rythmer le calendrier de ces rendez-vous culturels d'exception. Ces concerts seront précédés à 11h15 par une balade commentée dans le centre équestre, et à 14h par une visite guidée des appartements historiques du château. Durant les vacances scolaires, des visites et des spectacles jeune public viendront compléter cette programmation.

Pour accéder à toute la programmation et réserver vos places : explorepairs.com (taper « Grobois » dans le moteur de recherche en haut à droite).



Nouveaux commerces



Restaurant indien

Le Tandoori House, restaurant indien, a ouvert ses portes il y a deux mois au 9, rue de Paris. Le chef propose de nombreuses spécialités, en quatre menus à partir de 11,50 euros, ou à la carte : poulet, agneau, poisson tandoori, sheek kebab, biryanis variés... Le restaurant met quelques tables à disposition de sa clientèle, mais privilégie toutefois la livraison à domicile et le "à emporter".

Pour commander, le Tandoori House est présent sur les différentes plateformes de livraison, mais il est tout aussi simple et rapide de passer par son site : tandoorihouse.foxorders.com.

Autre possibilité : le téléphone classique 01 45 69 22 22 ou 06 35 53 63 79 ou via l'application Whatsapp. En commandant directement, le restaurant offre une réduction de 10 % sur tous les plats (hors menus).

Graphiste
Laeti'graph

Laetitia Fayolle, Boisséenne depuis deux ans, a récemment lancé son activité de graphisme Laeti'Graph (affiche, flyer, logo, brochures, dépliants, catalogue, menus...) et de gestion de réseaux sociaux. Elle propose ses services aux entreprises, commerçants, associations, mais aussi aux particuliers.

Elle vous invite à découvrir son travail sur instagram, compte [laetigraph_](https://www.instagram.com/laetigraph_) et sur Facebook : Laeti'Graph.

Téléthon



RDV LES 2, 3 ET 4 DECEMBRE 2022

Vos dons effectués au moment du Téléthon permettent à la recherche de faire des progrès très concrets pour les maladies rares et neuromusculaires.



Des limites que l'on croyait infranchissables ont été repoussées et les premiers traitements arrivent pour des maladies que l'on considérait jusque-là comme incurables.



ET VOUS VOUS FAITES QUOI POUR LE TÉLÉTHON ?



Un médecin généraliste s'installe à Boissy

Le Docteur Aziz GUELICH, conventionné de secteur 1, vous recevra dans son cabinet situé au 26 rue de Sucy.

Vous pouvez prendre rendez-vous dès à présent au 01 45 69 75 25 ou sur Doctolib.





La recyclerie

Retour sur les travaux

La recyclerie

L'aménagement de la recyclerie et des locaux des Restos du Cœur représente un **investissement d'1 million 250 000 euros**. La ville bénéficie de 900 000 de dotation et de subvention, se répartissant comme suit :

- 357 000 euros de la Métropole du Grand Paris,
- 279 000 euros de la préfecture,
- 264 000 de l'Etat.
- Les 350 000 restants se répartissent entre la ville (40 %) et GPSEA (60 %)

Le désamiantage des bâtiments s'est déroulé durant le mois d'août, lorsque place nette a été faite les travaux ont débuté.

Coup de chapeau au passage au personnel des services techniques qui ont évacué 10 tonnes de matériaux et plus de 25 mètres cube de déchets. Tous les mobiliers récupérés ont été recyclés et serviront aux futurs usagers.

La toiture a été refaite et a bénéficié de travaux d'isolation. Actuellement, une entreprise de démolition intervient dans la structure afin, entre autres, de casser les cloisons inutiles et de démonter l'ancienne chaudière.

Par ailleurs, la façade aveugle, côté parking, a été repeinte en blanc afin d'accueillir à terme une fresque d'artiste.

La fin des travaux est prévue pour le 30 mars 2023.

Travaux dans les écoles

► Bois-Clary

Afin d'accueillir une nouvelle classe pour la rentrée de septembre, le préau de l'école du Bois Clary, d'environ 60 m², a été aménagé. Les peintures et les sols ont été refaits, ainsi que les faux plafonds. Ceux-ci ont été isolés pour améliorer l'isolation thermique, et des éclairages à LED basse consommation ont été installés. L'accès de la classe a été mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le coût global de cet aménagement s'élève à **45 000 euros**, dont 80 % du montant hors taxe est couvert par une dotation de la préfecture.

► Groupe scolaire Jean-Rostand

Jean-Rostand Élémentaire A :

Le remplacement du faux plafond a été effectué sur 3 classes et le hall, pour un total de 300 m². L'électricité a été mise aux normes, et l'éclairage changé pour des LED qui ne consomment que 26 watts, contre 300 watts auparavant !

Coût des travaux : 20 000 euros.

Jean-Rostand Élémentaire B :

Installation d'un sol souple dans le hall et le bureau de la directrice, soit 266 m², pour un total de **12 000 euros**.

Jean-Rostand maternelle 1 :

Un sol souple a été installé sur les 280 m² que représentent le hall et la salle de motricité, pour un montant de **13 000 euros**.

Le foyer Adoma

Les bâtiments du foyer Adoma seront réceptionnés le 1^{er} novembre. Dès lors, ils seront fin prêts pour accueillir les nouveaux locataires. Les voiries autour du foyer, qui seront terminées au même moment, accueilleront des points d'apport volontaire (PAV) qui ont un double avantage du fait de leur enfouissement : une vue dégagée, sans containers "classiques", et limitation très sensible des rongeurs et autres nuisibles.

Quant à l'éclairage, bien sûr, il sera assuré par des lampes LED peu gourmandes en énergie, équipées de plus de réducteurs de puissance pour les heures creuses de la nuit.

En bref

► **La rue de la Fin de la Guerre d'Algérie**, située du côté du groupe scolaire Jean-Rostand, a été prolongée grâce à un revêtement de bitume, et permet ainsi un accès plus facile à la mosquée.



► **De nouvelles zones bleues** ont été créées afin de réglementer le stationnement à deux endroits : avenue du Général Leclerc et allée de la Pompadour.

► **Le chemin de Gagny** a bénéficié d'une réfection de son revêtement.

► Les travaux de **ventilation du Forum** sont désormais achevés.



Hausse des prix de l'énergie : un défi à relever pour la ville

Le coût de l'énergie a explosé ces derniers mois. Toutefois, les particuliers, qui bénéficient du bouclier tarifaire décidé par le gouvernement, n'en ressentent les effets que de façon atténuée, avec une augmentation limitée à "seulement" 15 %. Pour les collectivités locales, il en va tout autrement. En effet, ne bénéficiant d'aucun dispositif d'aide, celles-ci subissent de plein fouet l'augmentation des tarifs.

Le Sigeif (Fournisseur de gaz de Boissy) a annoncé il y a peu une hausse en 2023 comprise entre 3 et 7 fois le coût de 2022, soit une majoration pour cette seule source d'énergie entre 600 000 et 1 800 000 €. Le prix de l'électricité étant indexée sur celui du gaz, il faut s'attendre là aussi à une flambée de la facture.

Concernant la cantine scolaire, le prix de revient des repas s'envole égale-

ment, ce qui a conduit la municipalité à relever les tarifs à hauteur de 3 %, une hausse raisonnable si l'on considère qu'un repas - hors quotient familial - est facturé 9,90 euros à la collectivité.

Certaines collectivités ont d'ores et déjà décidé de fermer, partiellement ou pas, un certain nombre d'équipements énergivores, comme les piscines, les gymnases ou encore les médiathèques. Ce qui se traduit par une réduction drastique des services publics pour les populations de ces communes.

Boissy n'a pas choisi cette voie. Notre ville s'est en effet engagée de longue date dans un processus d'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments et dans la limitation de ses consommations énergétiques (dépense et changement de l'intégralité de ses chaudières fioul, isolation de ses bâtiments, changement progressif des systèmes d'éclairage pour adopter un mode LED basse consommation, mise à disposition de toitures d'équipements

publics pour permettre une production photovoltaïque...).

De plus, la commune a élaboré un plan de sobriété qui se traduit par exemple par un déclenchement différé du chauffage dans les bâtiments publics, la limitation des éclairages publics, et pour ce qui est du fonctionnement général, une réduction globale du budget de fonctionnement de 3 %.

Quoiqu'il en soit, la flambée généralisée des prix met en difficulté le système de saine gestion de la ville : disparition à terme de l'épargne brute, et pour l'avenir une menace certaine sur la capacité de la commune à investir et à emprunter. Face à cette crise particulièrement grave, il s'agit de faire front avec les moyens dont nous disposons, en espérant que la situation trouve rapidement une issue favorable, notamment avec la fin de la guerre en Ukraine.

Mobilisation pour Octobre rose

La commune de Boissy-Saint-Léger s'est mobilisée pour Octobre Rose, campagne nationale de sensibilisation et de récolte de fonds, pour la recherche contre le cancer du sein.

Différentes actions ont été proposées :

► Par le Centre Social Michel Catonné

Du lundi 17 au vendredi 21 octobre : Ateliers hebdomadaires, consacrés à Octobre Rose

Du lundi 24 au jeudi 27 octobre : Confection et don de coussins cœur pour la Ligue contre le Cancer.

► Au Cinéma le Forum

Le vendredi 21 octobre à 20h : Soirée courts-métrages. Pot et échanges en fin de séance.

► Chez vos commerçants

La ville a proposé aux commerçants boisséens de participer à l'opération « Vitrines Roses ».

Cette opération, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, invitait les commerçants participants à décorer leurs vitrines sur ce thème.

Le vote pour choisir la vitrine préférée des Boisséens a eu lieu durant tout le mois d'octobre, en déposant les bulletins dans les urnes présentées au Centre culturel Le Forum, au Centre Social Michel Catonné, au CCAS, au service de l'État Civil et sur le marché.

La vitrine distinguée est celle de l'Atelier du cadeau, avec 93 votes. Catarina Boutique qui a obtenu 75 votes, s'est vu décerner le "coup de cœur de la rédaction". Parmi les votants du commerçant gagnant, quelques-uns tirés au sort ont emporté des lots surprise !



Accompagnées par les artistes de l'association Murals, les Boisséennes fréquentant le Centre social ont réalisé une superbe fresque sur le thème d'Octobre Rose qui est à présent exposée dans les locaux du centre social Michel Catonné.



Un grand merci aux commerçants pour avoir participé à cette action de sensibilisation et d'avoir répondu à notre appel



Ces derniers mois, les seniors de Boissy ont beaucoup voyagé. Voici quelques clichés de leurs pérégrinations au château de Chantilly, à Provins et lors de la croisière sur le Rhin, la Moselle et le Main.

Chantilly, son château musée et son parc qui couvre 115 hectares, dont 25 hectares de plans d'eau, l'un des joyaux du patrimoine français. ❶ Provins et sa cité médiévale, Patrimoine Mondial de l'Unesco. ❷

La vallée du Rhin romantique, la Moselle et le Main, une croisière d'une semaine qui a alterné moments de convivialité et découvertes culturelles avec la visite du vieux Strasbourg, du château de Cochem en passant par la Main Tower de Francfort, le monument du Niederwald et Heidelberg. ❸ ❹



Les Seniors voyagent



Croisière sur le Rhin



Papilles et Philosophie

Retour sur l'ouverture de la saison culturelle



Samedi 8 octobre, c'était l'ouverture de saison du Théâtre le Forum. En présence de M. le Maire et des Élus, la Cie la Girandole a ouvert le bal, avec son spectacle Recettes Immorales et cetera.

Tout paraissait normal en premier lieu. Sur scène, un simple décor et deux cuisiniers. Félicie et Luciano, nous préparent un menu alléchant et sophistiqué : velouté des ténèbres, rôti de l'impératrice... un menu alléchant, et épicurien. Pour cette édition du Boissy Mag, Charles Lee, metteur en scène, revient sur la création de ce spectacle.

Charles Lee, Interview

Cette pièce est-elle directement inspirée par le livre du même nom de Manuel Vazquez Montalban ?

Oui, en effet, cette pièce est bien inspirée de ce livre. L'intérêt des recettes de Mon-

talban, c'est que chaque recette renferme aussi une pensée philosophique.

Comment cette pièce a-t-elle été abordée pour la première fois par Félicie Fabre et Luciano Travaglini ?

C'est toujours difficile pour des comédiens d'aborder un texte non théâtral. Mais une fois que la lumière est faite sur les idées derrière le texte et que la philosophie devient apparente, alors ils peuvent facilement s'approprier les mots et faire une interprétation juste. Le texte devient ainsi poésie.

Derrière l'écriture et la mise en scène de cette pièce, quelles ont été vos motivations ? Cherchez-vous à faire passer un message quelconque aux spectateurs ?

S'il y a un message derrière ce texte, c'est celui du plaisir de manger ou de n'importe quelle autre activité. Dans votre vie privée, ne vous préoccupez pas de ce qui est moral ou pas. Juste, profitez ! En anglais, on utilise le mot "enjoy !".

Votre parti pris pour la mise en scène de cette pièce ?

D'abord, le premier défi est celui de l'interprétation pour les comédiens d'un texte non théâtral. Puis le second challenge, c'est que le public s'approprie les textes. Que le public prenne parti du plaisir de rire, même sur des idées souvent qui ne sont pas comiques à la base.

Comment votre pièce est-elle reçue auprès du public, y compris le jeune public ?

Sur les premières représentations, j'ai moi-même été surpris des réactions des spectateurs de différents âges. Le rire est salutaire et comme disait Dario Fo : "rire, réfléchir et comprendre". Même les enfants y trouvent leur compte car ils rient. Et peut-être quelqu'un n'aimant pas les légumes repensera ses goûts après cette pièce.

La philosophie, une passion ?

La philosophie ? Ce n'est pas évident. Mais le Théâtre, ça l'est.





BSL Orchestra

Boissy, Ville Musicale

Quand la musique est bonne, elle s'invite à toutes les fêtes ! Et nombreux sont ses fervents admirateurs. À Boissy, on ne les compte plus : amateurs ou professionnels de tout âge, sur scène ou en spectateur... la musique est dans les cœurs de tous (ou presque), et les acteurs culturels de la ville sont nombreux à œuvrer pour servir les amoureux de cet art.

Les Associations, protagonistes du partage

Parmi plus de 150 associations actuellement répertoriées sur Boissy, nombre d'entre elles agissent depuis des années en faveur de la culture pour tous.

Au nombre de celles-ci, les associations ENVI Double Dièse, BSL Orchestra, Chœurs Francis Poulenc, Jazzosphère, Musique Muse et Sama', gravitent au-

tour d'une passion commune : la musique. Et si celles-ci ne représentent pas une majorité du réseau associatif de la ville, elles en sont pourtant des maillons essentiels, répondant toujours présentes lors des événements et rendez-vous culturels qui rythment l'année.

Répertoire classique, jazz ou multiculturel, leur but est toujours le même : permettre à tous de vivre un beau moment musical.

Le BSL orchestra, une institution boisséenne

Le BSL Orchestra trouve ses lointaines origines en 1862, avec la création de l'Orphéon de Boissy-Saint-Léger, fanfare municipale. Après plus d'un siècle d'existence, plusieurs dissolutions et autant de renaissance, elle prendra définitivement le nom de BSL Orchestra en 2002. Principalement subventionnée par la commune, l'orchestre participe souvent aux cérémonies commémoratives, se produit dans de nombreuses manifestations boisséennes et donne des concerts dans toute l'Île-de-France. Aujourd'hui dirigée par le chef d'orchestre Frédéric Paulin (secondé par Youri Gutierrez) la trentaine de musiciens offre un répertoire très varié et ouvert, allant de la valse au funk, en passant par la musique du film "La la land".

Le BSL Orchestra est présent sur Facebook, Instagram, et possède un site où l'on peut, entre autres, apprendre son histoire riche en rebondissements : bsl-orchestra.com/

École de Musique de Boissy, pour un enseignement artistique accessible

Transférée au GPSEA[1] en 2017 l'École de Musique de Boissy-Saint-Léger ambitionne de devenir un Conservatoire classé par le Ministère de la Culture et s'inscrit au plus proche des besoins de chacun, quel que soit le revenu, en vue d'un enseignement artistique spécialisé et d'une formation complète.

Pratiques instrumentales individuelles et collectives, formation théorique et chorale pour les plus jeunes : l'éventail s'étend un peu plus chaque année avec de nouvelles offres pédagogiques. Une offre qui s'inscrit toujours dans le cadre du « jouer ensemble », cœur du projet d'établissement, dans la perspective d'Éduquer aux Arts, Éduquer par les Arts.

De la musique classique aux Musiques Actuelles, les quelque 200 élèves de tous âges, enfants comme adultes, appren-

nent à se produire sur scène et à élaborer un vrai projet personnel artistique en fin de cycle, en utilisant toutes les ressources proposées par l'école de musique et la Ville (salle de spectacle, régisseurs lumière et son, décors, costumes...). Un projet qui permet à chaque élève de devenir autonome dans sa pratique.

Une nouveauté : depuis quelques mois maintenant, les orchestres de Limeil et de Boissy ont été réunis pour devenir un grand Orchestre Symphonique. Ceci est l'occasion pour les élèves d'accéder à un répertoire très ouvert (musique classique, musiques de film, comédies musicales, Musiques Actuelles...). Avec des rendez-vous nombreux, tous publics et gratuits, les professeurs et élèves de l'école de musique offrent à écouter et à voir des concerts de qualité sur toute l'année.

À la programmation culturelle 2022-2023 s'ajoutera **une nouvelle série de**

rendez-vous : « Les Vibrations ». Avec la complicité et la créativité des artistes-enseignants des autres conservatoires du GPSEA, 5 spectacles professionnels répartis sur toute l'année mettront en avant le théâtre, la danse et la musique, autour de thématiques différentes. Avec des concerts aux EHPAD de Boissy Saint-Léger, Limeil-Brévannes et à l'hôpital Emile Roux, des ateliers de musiques urbaines en partenariat avec le Club des Jeunes depuis 2022 et un enseignement artistique adapté pour les difficultés d'apprentissage (troubles DYS, cognitifs, autisme...), cette école s'engage dans des actions en direction des publics les plus éloignés.

Bien sûr, on n'oublie pas le rendez-vous annuel la **Nuit des Conservatoires le 27 janvier 2023**, ainsi que le très attendu **Bal de fin d'année** où bonne humeur, musique dansante, ambiance festive et buffet seront comme toujours de la partie.



Saison culturelle 2022-2023 : La musique en tête d'affiche

Sous les voûtes de l'Église Saint-Léger le 16 septembre 2022, un orgue âgé de 130 ans fait résonner sa voix, pour la première fois depuis des années. Celle-ci n'était même pas éraillée malgré son long sommeil. Et pour cause, l'impressionnant instrument a été restauré début septembre (cf page 6), volonté unanime du Conseil Municipal. Et c'est Éric Lebrun, organiste de renommée internationale, qui fut invité à jouer pour son inauguration par l'école de musique de Boissy Saint-Léger et G.P.S.E.A lors d'une belle soirée musicale avec l'Orchestre Symphonique.

Une présentation de l'instrument a été faite en amont du concert par Eric Lebrun, réunissant ainsi amoureux de la musique et du patrimoine boisséen.

Ainsi, dès la rentrée, la commune donne le ton : l'année sera de musique et de partage. Même le classique Marché de Noël changera de tête pour jouer en duo avec Les Enchantées, festival de la chanson pour l'enfance, et revêtir son nouveau nom de scène : le **Noël Enchanté**. Du **6 au 14 décembre**, Boissy



vivra alors au rythme de spectacles jeune public, et de rendez-vous avec artisans et commerçants locaux.

Après une première édition à succès en 2022, la Fête de la Musique fera également son grand retour le 21 juin 2023. Musiciens amateurs de Boissy pourront à nouveau se produire sous les feux des projecteurs. La foule sera-t-elle aussi enthousiaste que lors de la première édition ? Défi lancé, pour les musiciens !

« Et pour plus d'informations sur les événements et spectacles à venir, vous connaissez la chanson : rendez-vous sur les réseaux sociaux et le site de la ville ! »

La musique à l'école avec les CMR

A Boissy, on pense que l'éducation musicale est essentielle par les bénéfices qu'elle apporte à l'enfant, pour son développement et son épanouissement personnel, la confiance en soi. C'est pourquoi tous les enfants boisséens scolarisés en élémentaire bénéficient d'une éducation musicale dispensée par un des 4 musiciens du réseau CMR (Centres musicaux ruraux) qui interviennent dans la ville. Cet apprentissage, porté et entièrement financé par la mairie, offre la possibilité aux enfants d'avoir accès à une éducation et à une pratique musicale adaptée à leur âge. Les projets, en accord avec le projet pédagogique de l'école, sont développés par les intervenants en complémentarité avec les équipes pédagogiques.





Livraison du mobilier du réfectoire du groupe scolaire Jean Rostand

Le mobilier du réfectoire du groupe scolaire Rostand a été changé le 21 septembre 2022. Il convenait de remplacer l'ancien mobilier présent depuis de longues années.

Ainsi, toutes les tables et les chaises des 4 écoles (Rostand 1, Rostand 2, Rostand A et Rostand B) ont été remplacées.

Les enfants et les adultes qui les encadrent ont désormais le plaisir de prendre leurs repas installés sur du mobilier ergonomique, "stop son" et coloré. La mairie a investi dans ce renouvellement d'équipement **36 973 €, sur le budget 2022.**

Pour compléter cet investissement, les réfectoires du groupe scolaire Rostand seront dotés dans quelques mois de tables de tri, afin que les enfants s'initient dès le plus jeune âge à cette pratique écologique et responsable.

5 ouvertures de classe à Boissy

Le jour de la rentrée, **1811 élèves ont franchi les portes d'une école boisséenne**, dont 669 en maternelle et 1142 en élémentaire.

Cette nouvelle année scolaire a vu la **création de 5 classes**, à Rostand 1 et 2, au Bois-Clary, à Prévert A et B et à Rostand A et B. **Une classe a fermé** à l'école Dunois élémentaire.

Avant la rentrée, les agents des services techniques de la ville sont intervenus dans toutes les écoles afin de remettre à niveau le mobilier scolaire, nettoyer les cours, tailler les haies : en tout 700 heures de travail afin que la rentrée se passe dans les meilleures conditions !

Conseil d'enfants, c'est reparti !

Du 21 septembre au 6 octobre 2022, la campagne électorale du CME était à son apogée ! Les enfants candidats ont réalisé leur affiche contenant leur programme sur le temps du midi ou du soir, avec l'aide de l'animateur du Conseil Municipal des Enfants et/ou avec un animateur référent du périculaire.

Du 7 au 14 octobre 2022, les élections ont eu lieu dans toutes les écoles et centres de loisirs de Boissy-Saint-Léger.

Résultats

Jean Rostand A

- Giulia CANALE - Pharell COLLET
- Sirakoulé TRAORE

Jean Rostand B

- Marietou TIMARA KONTE - Alexandre BERTHON - Stéphanie GAITUR

Bois Clary

- Mathilde MORANGE - Inès LMAHDI
- Inès AGACHOU

Jacques Prévert A

- Talia EL MOUAFI - Issa SEMEDO
- Souleymane SEMEDO

Jacques Prévert B

- Emeraude SAMBA - Leïna LOUISIUS-PELAGE

Amédée Dunois

- Divine TUTU - Lydia BOUSBAA
- Matheus GOMES REIS

ALP Marolles

- Hayati TOLBA

ALMO

- Agostinia MAKAYA - Alimamie DIABY

Ecole des Sacrés-Coeurs

- Isabelle FONDOM
- Lise GOBAULT BLOND



Le Conseil municipal des enfants au grand complet lors de la séance d'installation du 17 octobre.

Le Conseil Municipal des Enfants existe depuis bientôt 30 ans à Boissy. Cette instance démocratique, composée de 33 élus pour un mandat de 2 ans, a pour rôle de consulter les enfants sur les sujets qui les concernent et de les représenter au sein des différentes réunions organisées par la commune. Les enfants élus en CM1 et en CM2 par leurs pairs, réunis en commission, élaborent des projets dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de la ville et sont invités à donner leur avis sur la vie locale.

Du 12 au 20 septembre 2022, le fonctionnement et les missions du Conseil Municipal des Enfants a été présenté aux enfants par Damien, l'animateur qui le coordonne. En allant à la rencontre des enfants de CM1 et CM2 dans l'ensemble des écoles de la ville, l'animateur leur a offert un temps d'échange sur le rôle d'un conseiller et son investissement dans la vie de la commune. Pendant cette intervention, ils ont pu découvrir les trois instances obligatoires

et importantes pour un conseiller municipal enfant élu :

Les commissions où les enfants élus sont chargés de travailler sur un projet (celui ou ceux mis en avant lors de leurs candidatures qui ont conduit à leur élection).

Les séances plénières : en présence de Monsieur Le Maire, où l'ensemble des conseillers présente l'avancée des projets.

Les commémorations : Les deux principales commémorations ont lieu le 11 Novembre et le 8 Mai. Ces deux matinées, obligatoires, permettent aux enfants de travailler sur le devoir de mémoire et se rappeler des soldats morts pour la France sur le champ de bataille lors des deux guerres mondiales. Les conseillers pourront également participer à d'autres commémorations selon leur calendrier.



La journée portes ouvertes du Club des jeunes fait le plein

Toute la semaine du 10 octobre le Club des jeunes 12-17 a ouvert ses portes afin de faire connaître ses actions et ses projets à la population.

L'événement s'est achevé en beauté le samedi 15, avec une journée d'animations et de jeux au LCR place de la Pinède. L'occasion pour l'équipe menée par Sofiane Trabelsi de présenter les nombreuses activités qu'ils proposent tout au long de l'année : ateliers prévention, accompagnement à la scolarité, sorties culturelles et sportives...

Sans oublier les animations auprès des jeunes adultes autistes, mais aussi des seniors de l'Ephad harmonie. Le Conseil des jeunes était également présent afin de présenter ses actions, avant les prochaines élections qui auront lieu en novembre. Un bel après-midi, marqué entre autres par le spectacle du magicien Kader Bueno, qu'on ne présente plus !



Elections du Conseil des jeunes

Après une interruption due à la crise du Covid, le Conseil des jeunes reprend du service !

Damien, l'animateur du Conseil, passera dans les collèges et les structures entre le 7 et le 10 novembre pour présenter le projet. La campagne électorale aura lieu du 14 novembre au 2 décembre.

Quant aux élections, elles se dérouleront du 5 au 8 décembre.



Soirée de la Réussite 2022

Samedi 26 novembre de 18h30 à 21h

Comme chaque année, la ville de Boissy-Saint-Léger organise une soirée en l'honneur des jeunes, pour leur réussite scolaire, professionnelle, sportive ou artistique.

Cet événement s'adresse aux jeunes âgé(e)s de 16 à 25 ans, ayant obtenu :

- **un diplôme** au courant de l'année scolaire 2021/2022,
- **une reconnaissance sportive** de niveau national ou international (valide ou handisport),
- **la réalisation d'une œuvre** musicale, littéraire, cinématographique ou théâtrale...

Pour vous inscrire : ville-boissy.fr/agenda/soiree-de-la-reussite-2022/





Du yoga pour les plus jeunes

L'association boisséenne « Arte sing » vous propose des cours de Yoga destinés aux enfants âgés de 6/12 ans et parents des enfants.

Se reconnecter au moment présent, se poser, apprendre à respirer, maintenir des postures et prendre conscience de son corps sont autant d'atouts précieux pour les enfants sans cesse en action et de plus en plus souvent sollicités par des écrans.

C'est une activité physique qui cultive la souplesse et la force. Les cours de yoga ont un effet bénéfique pour diminuer le stress et notamment pour ceux qui présentent des troubles de l'attention et de l'anxiété.

L'objectif est donc plutôt de prendre conscience de son corps, d'imiter certains animaux, de se détendre....

Dès 6 ou 7 ans, on peut commencer à préciser les postures, apprendre à tendre les bras ou les jambes par exemple, mais l'imagination doit rester un élément important de la séance.

L'association vous propose également de participer au cours avec votre enfant, pour un moment de complicité et de sérénité partagé.

Saison 2022/2023 :
les mercredis de 18h à 19h
à la Salle Polyvalente du Forum
Place du Forum

Renseignements :
facebook.com/artesing94
artesing.info@gmail.com
Tél : 07 86 53 49 86



Marvin Rose Carter, Marvin Moreau pour l'état civil, a 21 ans et il déborde de projets. Nous avons rencontré cet habitant de Boissy qui a répondu à toutes nos questions avec le sourire aux lèvres et une énergie sans faille.

Marvin Rose Carter : plus d'une corde à son arc

Marvin a toujours habité Boissy, dans le quartier de la Haie Griselle. Parcours scolaire classique, avec l'élémentaire à Prévert A, le collège à Blaise-Cendrars et le lycée à Christophe-Colomb. Mais ce qui le démarque des autres jeunes, c'est sa passion précoce pour la danse, dès l'âge de 3 ans ! Il faut dire qu'il a d'excellents exemples sous les yeux, puisque sa sœur aînée danse, ainsi que sa maman. Admirateur inconditionnel de Michael Jackson, il imite très tôt ses chorégraphies. Entre 8 et 11 ans, il anime les fêtes d'école avec son numéro, chapeau noir, veste à paillettes et gants blancs inclus. Arrivé à l'adolescence, Marvin décide de développer son propre style, et s'inscrit à l'école de danse de Hunter, située à Boissy, où il apprendra les bases, mais aussi l'humilité. À cette même époque, il découvre les Twins, un duo français de dan-

seurs-chorégraphes hors du commun qui vont ouvrir son horizon. Il a d'ailleurs la chance de danser avec eux sur un clip du rappeur Alonzo. Au chapitre des rencontres, alors lycéen, il se lie d'amitié avec Akamz Tweenty lui aussi danseur et Boisséen, que les plus jeunes doivent connaître puisque son compte Tik Tok ne compte pas moins de 22 millions d'abonnés ! Marvin se souvient qu'ensemble ils participaient à tous les spectacles et fêtes du lycée Christophe-Colomb. Sans compter les récréations, où ils montaient des petites « battles » de danse qui attiraient beaucoup de monde !

Il y a 3 ans, Marvin a décidé d'ajouter une corde à son arc en se mettant au chant. Le constat est simple : « Puisque je danse sur de la musique, autant que je danse sur la mienne ! » son style ? Plutôt du RNB, car « il y a déjà beaucoup trop de monde dans le rap ! » On peut l'écouter sur les plateformes de streaming comme Spotify ou Apple Music.

Mais Marvin ne s'arrête pas là. Avec sa maman, il a créé une association, CRTVTY en février 2022 destinée à venir en aide aux jeunes âgé(e)s de 12 et 25 ans, en situation de vulnérabilité (ou pas !) qui ont un projet artistique, quel que soit le domaine. L'accompagnement se développe en deux volets. Tout d'abord, il s'agit de les aider à mettre en place des outils pour communiquer sur leur art, mais sans les brider ni chercher à les formater. Ensuite, s'ils le désirent, ils peuvent bénéficier d'une aide pour s'acquitter des formalités administratives concernant

leur projet. Cette dimension sociale, Marvin l'a héritée de sa maman, qui est Infirmière coordinatrice du centre de référence de la drépanocytose à l'hôpital intercommunal de Créteil. C'est d'ailleurs dans ce cadre que Marvin s'est

impliqué depuis quelques années, en intervenant auprès des jeunes malades en tant que coach danse. La création de l'association s'inscrit dans la continuité de cet engagement, avec comme fil rouge l'idée de donner de l'espoir à ceux qui parfois peuvent en manquer. Même si l'essor de CRTVTY a été freiné par la crise du COVID, l'association a commencé à prendre son envol : Marvin s'occupe de Louis Walter Mouelle, jeune poète qui en est son troisième recueil de poésie, et Brice Mendes, un virtuose du double dutch, des chorégraphies acrobatiques qui incorpore l'usage de la corde à sauter. Mais ce n'est que le début, et d'ailleurs si vous-même êtes intéressé, il vous suffit de **prendre contact avec Marvin en passant par son site crtvty.eu.**

Avant de pouvoir vivre un jour de ses multiples passions, Marvin poursuit des études : il est actuellement en 3^e année de licence "Chef de projet digital".

Un univers finalement pas si éloigné de ses centres d'intérêt !

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Chères Boisséennes, Chers Boisséens,

Depuis le début de cette année, notre expression au sein de ces tribunes politiques reflète les tensions sociales et économiques que chacun d'entre nous éprouve au quotidien.

Dès le vote du budget nous nous sommes engagés au maintien du service public de proximité d'une manière générale, autour principalement de 5 thèmes forts : Boissy, une ville apaisée, attractive, éco-responsable, éducative et solidaire.

Mais le coût des énergies explose et se répercute jour après jour sur les dépenses des ménages. Si un bouclier tarifaire a été proposé par le Gouvernement pour limiter le prix du gaz et de l'électricité des ménages, comment ne pas s'étonner que cela ne soit pas étendu aux collectivités ou aux bailleurs sociaux ?

Certains fournisseurs d'énergie annoncent des hausses possibles en 2023 de 4 à 7 fois plus élevées qu'en 2022 !

Cette situation est intenable pour nos concitoyens qui ne pourront pas absorber les charges en hausses de leur logement ou ne voudront pas accepter une diminution des services auxquels ils ont droit. Pourtant, certaines collectivités ont déjà acté la fermeture de piscine ou de gymnase, la réduction des horaires d'ouverture de guichets...

C'est pourquoi notre Maire a adressé une demande, co-signée par de nombreux élus et les associations représentatives des villes et communes de France, pour demander à l'Etat d'étendre le bouclier tarifaire à notre ville.

Mais il ne suffit pas d'attendre : nous devons collectivement agir !

Si Boissy s'est engagée depuis plusieurs années sur des investissements de nos bâtiments communaux pour limiter notre consommation (remplacement de toutes les chaudières à fioul, isolation des bâtis, remplacement des lumières de l'espace public par des LED...), il est devenu indispensable de s'engager vers des économies contraignantes.

C'est pourquoi la majorité municipale a proposé au dernier conseil un plan de sobriété énergétique détaillant les principaux axes d'intervention. Toutes les collectivités réfléchissent à ce type d'actions, mais notre Maire a souhaité le porter au vote du conseil municipal, alors que ce n'est pas une obligation, pour préciser ce qui prolonge et amplifie ce qui est déjà mis en place.

Le plan de sobriété énergétique de Boissy a été adopté à l'unanimité.

Contact : sectionboissy@gmail.com

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

L'accès à l'énergie est un droit vital pour vivre décemment, pouvoir se chauffer, se déplacer, se nourrir et produire de nouvelles richesses. L'énergie est un bien commun de la Nation et ne peut être considérée comme un produit soumis aux lois du marché.

Les familles, les services publics et même les entreprises, notamment les TPE-PME, sont aujourd'hui dans l'incapacité d'honorer des factures exorbitantes. La part des foyers français en situation de précarité énergétique est passée de 4 à 12 millions de personnes en moins de 15 ans.

Face à ce constat, une mobilisation des élus locaux est en cours visant à faire adopter par le gouvernement un plan d'urgence en faveur des collectivités et territoires concernant le prix de l'énergie. Les élu.es communistes y prennent toute leur part.

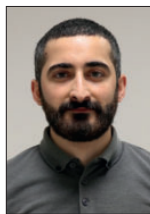
Il est de notre responsabilité d'interpeller le gouvernement pour protéger nos concitoyens face à cette explosion des prix de l'énergie et ainsi défendre leur pouvoir d'achat. Mais comment y parvenir si les collectivités territoriales elles-mêmes se retrouvent dans une situation où, au nom de l'austérité, il leur est imposé de sacrifier nos services publics ?

Nous ne serons pas de ceux qui paient les conséquences des politiques ultra-libérales et destructrices de notre cohésion sociale.

Les seuls responsables de cette situation sont les gouvernements successifs qui ont organisé depuis des années l'austérité des collectivités territoriales. En dix ans la Dotation Globale de Fonctionnement a presque chuté de moitié, passant de 40 milliards d'euros en 2008 sous Nicolas Sarkozy à 26,95 milliards sous Emmanuel Macron. Comblant les carences de l'Etat mais avec toujours moins de moyens alloués, telle est la logique du gouvernement afin de détériorer encore plus les services publics de proximité.

Nous ne céderons donc pas. Nous refuserons de sacrifier nos services publics pour payer les conséquences de l'ouverture au marché de l'électricité et le gaz.

Des solutions existent pour retrouver une maîtrise de la production énergétique et baisser les factures, par notamment la création d'un pôle public de l'Energie ou le passage de la TVA à 5,5 % pour l'électricité et le gaz qui sont des produits de première nécessité.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

Facebook : [pcfboissysaintleger](https://www.facebook.com/pcfboissysaintleger) -

Mail : ludo94470@yahoo.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes, Chers Boisséens

Le travail est un élément majeur dans notre société moderne, qui permet la contribution de chacun au sociale et à la production de richesses qui assure une rémunération et une certaine autonomie.

Nous nous battons pour que les femmes aient un accès au travail de la même façon que les hommes.

Nous partageons la colère et en tout cas le malaise de celles et ceux qui perdent leur travail et vivent très mal le recours à des aides.

Nous sommes convaincus que la majorité de ceux qui vivent des aides aspirent à trouver un emploi afin de vivre dignement en toute autonomie et indépendance.

Pourtant, il y a celles et ceux qui travaillent pour notre ville dans l'intérêt des Boisséennes et Boisséens, mais qui sont en situation de précarité.

Dans un contexte de crise généralisée, nous demandons à Monsieur le Maire de bien vouloir agir pour faire cesser cette situation de précarité qui touchent les agents contractuels de notre ville, notamment dans le secteur de l'animation. Votre qualité de vie doit passer avant tout autre intérêt.



F. Ngaliema, I. Citerne

Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

La sobriété numérique, une autre piste pour économiser l'énergie

En 30 ans, le numérique a investi notre quotidien au travail comme à la maison, au-delà de tout ce que nous aurions pu imaginer. Il n'est pas question ici de nier les bénéfices des nouvelles technologies, mais plutôt de se rappeler que leur impact environnemental est important : la fabrication des matériels, leur consommation et celle des infrastructures, leur recyclage souvent mal géré... On économise du papier certes, mais on épuise les ressources de métaux rares.

À notre niveau, nous pouvons agir : ne pas céder à l'appel du nouveau smartphone, limiter le visionnage en streaming et préférer le téléchargement, utiliser le wifi plutôt que la 4G (20 fois plus « gourmande »), passer un coup de fil à son collègue plutôt que de lui envoyer un mail, enregistrer sur l'ordinateur les informations dont on a besoin pour éviter de refaire la même recherche en ligne, réfléchir avant de partager toutes les photos de vacances (c'est tellement facile, mais est-ce toujours utile ?)



Dans ce domaine, nous avons des responsabilités et nous pouvons (nous devrions) prendre notre part, même si c'est celle d'un colibri !

P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Madame, Monsieur, Chers Boisséens,

Le contexte international pèse lourd sur le budget de chacun ; singulièrement sur celui des plus fragiles mais également sur celui des classes moyennes déjà largement mis à contribution par ailleurs. Alors que le coût de la vie augmente fortement, les gels des tarifs municipaux et des impôts sont des bonnes nouvelles... mais à Boissy, ce n'est malheureusement pas le cas ! Etat des lieux.

On n'aime pas : l'augmentation des impôts et des tarifs de la cantine à Boissy

Nous l'avons dénoncée au moment du vote du budget, cela devient une réalité à l'heure de payer la taxe foncière. Cette année, le maire a décidé d'augmenter les impôts de près de 5 %. Mais il ne s'agit pas de la seule augmentation puisque dans le même temps, la ville augmente également tous les tarifs municipaux, et en premier lieu le tarif de la cantine scolaire qui augmente de 3 %. Une addition douloureuse à l'heure de toutes les augmentations en cascade qui pèsent sur le pouvoir d'achat des familles.

On aime : le gel des tarifs des cantines dans les collèges et les lycées

Contrairement à la ville de Boissy, le Conseil départemental du Val-de-Marne a décidé de geler les tarifs des cantines scolaires dans les collèges, dont il a la charge. Cette mesure s'ajoute à l'aide à la demi-pension attribuée sous condition de ressources et au remboursement de la moitié de la carte imagin'R pour tous les collégiens, lycéens et étudiants de moins de 26 ans. Le Conseil régional a décidé lui aussi de geler les tarifs des cantines dans les lycées. Une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des familles.

On aime : la création d'un chèque énergie par le Conseil départemental

Le prix de l'énergie explose et les factures sont de plus en plus salées. Pour pallier cette conjoncture, le Département du Val-de-Marne vient de décider la mise en place d'un chèque énergie de 50 €. Celui-ci s'adressera aux Val-de-Marnais qui se trouvent juste au-dessus du seuil d'éligibilité du chèque énergie attribué par l'Etat. Il s'agit d'une fraction de population qui gagne souvent « trop » pour percevoir une aide financière classique mais dont le budget est particulièrement contraint.

Rejoignez-nous pour nous parler de vos coups de cœur et de vos coups de gueule et pour échanger sur l'avenir de notre ville. A bientôt !

L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Novembre

01 - 136 rue de Boissy - Sucy-en-Brie - 01 45 76 16 90
 06 - 8 rue des Taillis - Marolles-en-Brie - 01 43 86 15 81
 11 - 17 rue du Moutier - Sucy-en-Brie - 01 45 90 82 13
 13 - 5 rue de l'Eglise - Villecresnes - 01 45 95 41 33
 20 - 1 rue de Montaleau - Sucy-en-Brie - 01 45 90 20 33
 27 - 17 av. du Président Wilson - Limeil-Brévannes - 01 56 32 67 70

Décembre

04 - 3 bd de la Gare - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78
 11 - 1 rue du Réveillon - Villecresnes - 01 45 99 02 38
 18 - 49 rue de Paris - Boissy-Saint-Léger - 01 45 98 19 99
 25 - 23 place de la Fraternité - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72

Permanences

Permanences info-énergie

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 16 novembre de 14h à 17h, en Mairie**, salle des Mariages.

- **Mercredi 7 décembre de 14h à 17h au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle. Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est **accessible 24h/24 et 7j/7**.



Etat-civil

NAISSANCES

Juillet : Neyssa FIFI TURPIN, Nkosi-Lior VETÉ.

Août : Yasmine BLEY, Mésaliyah DRAME, Rania AÏT OUAKRIM, Syah DRAMÉ, Gloria GURANDA, Antoine BAUDRY.

Septembre : Elrys TAXILE, Naya GOMIS, Abibatou MBODJ, Milhan SOUNA Christophe NGUYEN, Ambre VILETTE.

MARIAGES

Juillet : Nourdine BOUDADIA et Mahmouda ELVERAH.

Août : Eric TUTU MOPATRE et Eliezer AKATSHI KUNGAMBULU, David MBOUSNUM et Adle NGO BOTH, Antonio DENIS et Alexandrine THOMAS-HO KON TIAT.

Septembre : Christopher PARIS et Pamela LOUREIRO MIRANDA, Celito FERREIRA TAVARES GOMES et Hélia SOARES MENDONÇA, Gervais ZOLA BAFOUNTA et Grâce -Alzochèle MABANZA-LOUYA, Mathieu VOELTZEC et Mathilde POUJOL, Elton QORRI et Vilma GJYSHJA, Yannick ZEZIMA et Mélanie RAMAMONJISOA, Stéphane DEVARADJOU et Souria-Jananie.

PACS

Août : Natacha BABONNAUD et Alexis DA COSTA.

Septembre : Ana GONZALEZ et Kossi KPOTOR, Marion RICHARD et Mohamed DRAMÉ.

DÉCÈS

Juillet : Jeannine PIERRE, Micheline WATEL, Jean-Claude MIDOHOUNGBE, Daniel CHALUMEAU.

Août : Martine DEVAUX, Annie FOUCHEREAU, Fernand VENTORUZZO.

Septembre : Gisèle MAYET, Danica JOVANOVIĆ, Marie Antoinette ABRAHAM, Jeanine BELHOSTE, Krzysztof LUBAS, Daniel BLANC, Emmanuel LOÏAL.

Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse

Noël ENCHANTÉ

DU 6 AU 14 DEC
— 2022 —



MARCHÉ DE NOËL

— du —
9 au 11 décembre



www.ville-boissy.fr



Informations et renseignements au
01 45 10 26 99 ou culturel@ville-boissy.fr

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide à
l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger



petits-fils.com



Suivez-nous sur Facebook et Instagram [intermarcheboissysaintleger](https://www.instagram.com/intermarcheboissysaintleger)

UN NOUVEAU MAGASIN, UNE NOUVELLE FAÇON DE MIEUX MANGER.



**PARKING GRATUIT POUR
LA CLIENTELE**



Boissy-Saint-Léger, 3 ter Rue de Paris
Lundi au samedi de 8h à 20h et dimanche de 9h à 13h.

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE